



## Vente dun vehicule d'occasion

-----  
Par megane

BONJOUR

J ai vendu un véhicule il y a un mois et demis avec un ct ok avec une garantie moteur boite pont. l'acheteur m'appelle pour me dire qu'il y a des problèmes sur le véhicule.

Je ne veux pas le rappeler car quand il a acheté la voiture fonctionnait.

Quelle attitude dois je avoir? Je ne voudrais pas qu'il me cherche des ennuis?

MERCI

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour et merci ?

Si le CT était ok, il ne peut rien demander de plus.

Et lui avez vous remis tous les documents afin qu'il bénéficie de la garantie prévue ?

Vous êtes un particulier ou un professionnel ?

-----  
Par megane

Je suis un particulier et je lui ai donné toutes les factures et le contrat d'assurance mécanique

-----  
Par yapasdequoi

Dans ce cas vous ne pouvez rien de plus pour lui. Ignorez ses demandes.

-----  
Par morobar

Bonjour,

J ai vendu un véhicule il y a un mois et demis avec un ct ok avec une garantie moteur boite pont

En quoi consiste et comment est matérialisée cette garantie ?

-----  
Par megane

Bonjour,

c'est une garantie mécanique : moteur boite pont valable jusqu' en février 2023. La garantie est cessible

-----  
Par morobar

Bonjour,

Pour l'instant vous ignorez sur quoi porte la réclamation et un éventuel appel en garantie.

Il faut donc commencer par là et vous enquérir des doléances de cet acheteur.

-----  
Par megane

oui ok mais la voiture fonctionnait . ce n'est pas une voiture neuve à 190000 kms il faut qu'il soit raisonnable.  
Je vais essayé de savoir ce qu'il veut.

-----  
Par megane

Je tiens à signaler que je suis un particulier

-----  
Par morobar

Bonsoir,

Je tiens à signaler que je suis un particulier

Je l'ai bien compris.

le véhicule semble avoir circulé de mains en mains, avec une grosse intervention mécanique qui a occasionné une garantie commerciale.

Mais on ignore les doléances de l'acheteur, ce qui ne permet pas à ce stade d'exclure votre responsabilité.